Assurer la conduite technique d'un atelier en arboriculture fruitière (UCARE) - Eligible au CPF

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA

CONTENU DE LA FORMATION

Elaborer l'itinéraire technique de la production

- Connaître les cycles végétatifs et les principaux modes de conduite en production arboricole (y compris en agriculture biologique)
- Identifier les moyens de prévention et de lutte contre les ravageurs et les maladies
- Situer la production arboricole dans le système d'exploitation et dans son environnement socio-économique
- Identifier et choisir les espèces, les variétés et leurs modes de conduite
- Intégrer les contraintes d'irrigation et de fertilisation dans les choix de production
- Estimer la production attendue de l'atelier
- Etablir le calendrier de production et estimer le temps de travail
- Prévoir les investissements nécessaires à l'atelier
- Prévoir les résultats technico-économiques de l'atelier
- Analyser la conduite de l'atelier, identifier ses forces et ses faiblesses

Réaliser les travaux de l'atelier de production

- Réaliser la taille, le greffage, ...
- Réaliser le plan de mise en culture, d'irrigation, de fumure...
- > Effectuer des visites d'exploitations, stations expérimentales, ...



















INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des arboriculteurs, de travaux pratiques.
- Evaluation: à partir d'une fiche technique, explicitation lors d'un entretien, des choix techniques et organisationnels du stagiaire Jury: 1 formateur
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un atelier arboricole.
- Coût: 1190 € pour les stagiaires VIVEA (conditions de financement modifiées nous contacter) / 1120 € pour les stagiaires France Travail seul du CPF et en autofinancement / 961,80 € pour les stagiaires d'autres OPCO Possibilité de prise en charge des frais de formation (VIVEA, Pôle Emploi, Compte Personnel de Formation...)
- Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir 2 € le petit-déjeuner) Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- Taux de satisfaction (données 2023) : **80,1 %**
- Taux de réussite (données 2023) : 100 %
- Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : https://epl.aubenas.educagri.fr/

Référent formation : <u>patrice.saussac@educagri.fr</u> Et cfppa.aubenas@educagri.fr





